

LAURÉATS DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'INSPECTEUR ET DE LISTE D'APTITUDE DE B EN A 2024

Félicitations

VOUS VOUS POSEZ DES QUESTIONS,

LA CGT Y RÉPOND !



**TOUT D'ABORD, LA CGT FINANCES PUBLIQUES TIENT À VOUS FÉLICITER
POUR VOTRE RÉUSSITE AU CONCOURS.**

Le but de ce message est de vous communiquer des informations sur les démarches que vous allez devoir effectuer jusqu'à votre arrivée à l'ENFIP et le déroulé de la formation initiale.

LA FORMATION À VENIR :

Suite à votre promotion, vous suivrez une formation en établissement qui se décompose en deux temps :

- Une formation socle de mi-juin à fin juillet, qui devrait se dérouler sur les établissements de Lyon et Noisy-le-Grand
- Une formation bloc fonctionnel (Gestion Fiscale, Contrôle Fiscal, Gestion Publique d'État, Service Public Local) de septembre à décembre, déterminée par votre affectation locale habituellement dispensée sur les établissements de Clermont-Ferrand et Noisiel.

A SAVOIR : sur la partie socle (de mi-juin à fin juillet), l'Ile de France sera fortement impactée par l'organisation des JO 2024. La principale problématique étant les difficultés liées au logement et aux tarifs prohibitifs pratiqués par le parc hôtelier sur cette période.

Sur la partie bloc fonctionnel, au vu du nombre important de recrutements et de la capacité limitée d'accueil des établissements, les promus obtenant une affectation en lien avec le poste de cadre B occupé avant obtention de la promotion, pourraient être dispensés de la formation bloc fonctionnel.

De même, pour celles et ceux qui seraient amenés à suivre la formation socle de septembre à décembre 2024, il pourrait être envisagé que cette formation soit dispensée dans les Centres Interrégionaux de Formation (CIF)

En tout état de cause, c'est bien la formation professionnelle locale de votre direction d'affectation qui proposera de vous envoyer en formation bloc fonctionnel ou non.

LES CONSÉQUENCES DE VOTRE PROMOTION SUR VOS DROITS À CONGÉS :

- De mi-juin à fin juillet, vous suivrez une formation obligatoire, vous ne pourrez alors pas poser de congés pendant cette formation.
- Au mois d'août, vous pourrez soit poser vos congés, soit retourner sur votre poste actuel.
- Du 1er septembre au 31 décembre, vous pourrez suivre la formation bloc fonctionnel.

Le planning vous sera communiqué ultérieurement. Pendant cette formation vous pourrez bénéficier d'Autorisation d'Absence (AA) fixées par l'ENFIP, mais en aucun cas vous ne pourrez poser de congés.

LE CHOIX DES ÉTABLISSEMENTS :

→ Pendant la « **formation socle** » de 6 semaines, l'ENFiP affecte habituellement les promus en fonction de leur résidence géographique selon une répartition territoriale relativement opaque. Si vous rencontrez des difficultés n'hésitez pas à nous le faire remonter sur la boîte mail : cgtenfip@gmail.com

Chaque année, nous intervenons auprès de la direction pour modifier l'affectation école pour la partie socle initialement obtenue sur justificatifs.

→ Pendant la formation « **bloc fonctionnel** » de 4 mois Cette formation sera fonction de votre affectation. Cette dernière se déroulera sur plusieurs sites (Clermont-Ferrand, Noisiel ou dans les CIF), ou directement dans vos directions locales.

- ✓ **Contrôle fiscal** : fiscalité et contrôle des impôts des particuliers, des professionnels et du patrimoine, procédures de contrôle ;
- ✓ **Gestion fiscale** : fiscalité des particuliers et des professionnels, gestion des dossiers des contribuables, assiette et recouvrement des recettes fiscales, recouvrement des amendes, comptabilité des services ;
- ✓ **Secteur public local** : règles budgétaires et comptables, dépenses, recettes et comptabilité des collectivités locales, fiscalité directe locale, gestion et analyse financière;
- ✓ **Gestion publique d'État** : règles budgétaires et comptables, dépenses, recettes non fiscales, activités bancaires et économiques.

Les promus affectés sur des missions foncières, peu nombreux bien souvent, n'ont pas toujours l'occasion de suivre une formation à l'ENFiP de Toulouse. Dans ce cas, les formations locales s'organisent pour que ces derniers suivent une formation soit sur la direction d'affectation soit en organisant un regroupement au plus proche des uns et des autres.

Pour la CGT Finances Publiques, la formation dispensée à l'ENFiP doit être une véritable formation professionnelle qui permette à la fois d'appréhender votre carrière et d'apprendre votre futur métier.

VOTRE AFFECTATION À VENIR :

Vous avez dû rédiger et valider vos demandes de mutation à titre prévisionnel.

Le mouvement national sera publié début mai. Le tableau de classement sera mis en ligne la semaine précédente. Quelques jours après la diffusion du mouvement, la DG convoquera les élus A pour assister à une réunion d'information. C'est au cours de cette dernière qu'ils pourront évoquer certaines situations individuelles.

Une fois votre affectation nationale connue, les directions sur lesquelles vous serez affectés pourront vous demander de rédiger une fiche de souhaits mais rien ne les oblige. Elles détermineront votre affectation locale à venir.

Si vous souhaitez transmettre votre demande de vœux aux élus A, afin qu'ils vous accompagnent au mieux, n'hésitez pas à leur transmettre votre double de mutation dans son intégralité accompagnée d'un numéro de téléphone et des pièces justificatives transmises à la DG à l'adresse suivante : elusa@cgt.fr

Pour la CGT Finances Publiques, la suppression des CAPN, suite à la mise en place de la loi dite de « transformation de la fonction publique », ne doit pas interdire les élus d'accompagner les agents, ni de faire valoir des situations particulières au cours de réunions d'échanges avec la DG, ce que ce sont attaché à faire les élus CGT l'an dernier.

Fraternellement,

VOS CORRESPONDANTS ENFiP

Sébastien WEBER, secrétaire national en charge de la formation professionnelle

Laetitia BARRIER, Collaboratrice pôle formation professionnelle, suivi des écoles et concours

Médéric MOUSSET, Référent ENFiP Clermont-Ferrand

Clément LEBLOND, Référent ENFiP Clermont-Ferrand

Marie CHARON, Référente ENFiP Noisy le Grand

Paul CABEL, Référent ENFiP Lyon

Le canal d'information Telegram →



Forte de son implantation dans l'ensemble du monde du travail, la CGT se tiendra à vos côtés tout au long de votre carrière pour défendre vos droits.

Combative contre toutes les régressions, rejoindre la CGT dès l'école, c'est tisser dès maintenant les liens qui feront les victoires de demain !

La page Facebook : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100086918855637>